



SECRETARIAT GENERAL

Département des Ressources humaines

APPEL A CANDIDATURE
Sous-Direction des Politiques Sociales Maritimes /
Département des Politiques d'Action sanitaire et sociale et des Préventions

Un(e) Chef(fe) de Département

Catégorie A - Groupe RIFSEEP : 2

Localisation	<i>Site de Lorient</i> 33 boulevard Cosmao Dumanoir 56327 LORIENT
Date de prise de poste souhaitée	01/08/2025
CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL	
<p>Présentation de l'employeur Enim</p> <p>Établissement public administratif, l'Enim est le régime de sécurité sociale des marins. Ce régime social obligatoire, dédié aux marins professionnels du commerce, de la pêche, de la plaisance professionnelle et des cultures marines :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ assure la prise en charge des soins en cas de maladie, accident du travail, invalidité et maternité✓ gère le calcul et le versement de la retraite ;✓ accompagne les employeurs et les marins dans leur carrière ;✓ prévoit et met en œuvre des actions sanitaire et sociale ;✓ mène des campagnes de prévention des risques professionnels maritimes. <p>Missions de la Sous-direction des politiques sociales maritimes</p> <p>L'organisation de la Sous-direction des politiques sociales maritimes s'articule autour de 4 grands domaines métier, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Le domaine des politiques d'appui aux employeurs et à la carrière des marins dont les missions principales sont la gestion des déclarations des données sociales et la gestion des déclarations hors navire, des mobilités et du surclassement ;✓ Le domaine de la politique de santé dont les missions principales sont la gestion des bénéficiaires, l'ordonnancement des frais de santé et des prestations en espèces, la gestion du risque ;✓ Le domaine de la politique de retraite dont les missions principales sont la concession des pensions, rentes et allocations de l'assurance vieillesse et du régime de prévoyance des marins ;	

- ✓ Le domaine des politiques de prévention et d'action sanitaire et sociale dont les missions principales sont la gestion des aides sociales et la gestion des préventions ;
- ✓ Le domaine de la veille et des études juridiques relatives à la protection sociale des marins dans les domaines : Prévoyance, Accidents du travail/maladies professionnelles, vieillesse, cotisations et recouvrement et action sanitaire et sociale.

Missions du Département des Politiques d'Action sanitaire et sociale et des Préventions (DPAP)

Le Département des politiques sociales maritimes de l'action sanitaire et sociale et des préventions propose et met en œuvre la politique d'action sanitaire et sociale de l'Enim en faveur de ses ressortissants. Il gère les partenariats avec les institutions sociales et médico-sociales.

Le DPAP propose et met en œuvre les politiques de prévention, en matière de maladie, du « Bien vieillir », de la désinsertion professionnelle et du handicap auprès des assurés.

LE POSTE

Position hiérarchique

Le Chef du Département est placé sous l'autorité hiérarchique du Sous-Directeur des Politiques Sociales Maritimes (SDPSM).

Missions du poste

Le chef du département de l'action sanitaire et sociale et des préventions, dans le cadre de son management de branche, engage l'Institution dans une stratégie de développement pour que celle-ci assure, en fonction de son environnement, sa mission de service public.

Son périmètre de management concerne les unités de travail suivantes : Gestion des aides sociales (élaboration et suivi du budget Ass, élaboration et mise en œuvre du règlement d'action sanitaire et sociale, instruction des demandes d'Ass, élaboration et gestion des conventions partenariales, ...) ; Gestion des préventions la prévention (élaboration et suivi du budget des préventions prévention, élaboration et mise en œuvre des politiques de prévention, instruction des demandes liées à la prévention et aux pertes d'effets en mer, ...)

Activités du poste :

Volet stratégique et décisionnel

- Propose les objectifs stratégiques de sa branche pour validation au sous-directeur,
- Rédige les documents stratégiques relatifs au pilotage de son activité,
- Prend des décisions de manière autonome relatives à son domaine d'activité dès lors qu'elles n'entraînent pas de risques majeurs en informant le sous-directeur.

Volet organisationnel

- Impulse, explique et conduit les changements auprès de ses équipes,
- Assure la transmission auprès des équipes des orientations et messages institutionnels en donnant le sens,
- Collabore avec les autres responsables de branche dans le cadre de l'harmonisation de l'organisation et des pratiques de production et consolide les circuits mis en place avec le front office,
- Veille à la fluidité de la communication et de la transmission des informations entre le DPAP et les autres départements / services,
- Met en place et anime la comitologie ad hoc.
- Assure le suivi des besoins d'évolutions informatiques exprimés auprès du Dpamom et de la SDSI.

Volet ressources humaines

- Détermine les enjeux et assure la réalisation des objectifs des principaux processus de gestion des ressources humaines dans son périmètre (recrutement, intégration, formation, mobilité, évaluation...),
- Sollicite auprès du sous-directeur les ressources et accompagnement nécessaires à la réalisation des objectifs et missions de sa branche,
- Évalue ses collaborateurs et veille à développer leurs compétences et performances collectives et individuelles (dont les compétences managériales des encadrants) dans un environnement de travail favorable,
- Fixe les objectifs individuels de ses collaborateurs et en suit la réalisation,
- Assure une veille et une écoute permanentes pour les équipes
- Assure un reporting régulier de la situation interne de sa branche (attentes sociales, impacts des choix organisationnels, climat social, ...) auprès du sous-directeur.

Volet production métier

- Veille au bon fonctionnement des processus, des indicateurs y afférents et garantit la mise en œuvre des plans de contrôle interne et de maîtrise des risques,
- Met en œuvre les actions de la COG relatives à son champ de responsabilité,
- Définit et utilise les outils de pilotage et les indicateurs d'évaluation de la production de sa branche,
- Détermine des axes de progrès en élaborant des plans d'actions conformes aux orientations stratégiques de la Direction (optimisation des processus et des pratiques professionnelles, développement de l'offre de service, renforcement de la démarche qualité, mise en place de mutualisations, développement d'ateliers d'optimisation, de nouvelles modalités participatives et de solutions innovantes),
- Soumet à la validation du sous-directeur, des propositions d'organisation de la branche relatives à la mise en adéquation des activités, des ressources, des charges et des objectifs.
- Sollicite le DEJ sur l'interprétation des textes juridiques,
- Formalise les projets de nouvelles conventions ou les renouvellements et en assure un suivi.

Compétences et ressources attendues

- Aptitudes managériales
 - Capacité à convaincre, entraîner et fédérer ses équipes
 - Capacité à traduire concrètement les axes stratégiques de sa branche en actions opérationnelles auprès de ses collaborateurs et équipes et à leur donner du sens,
 - Capacité à faire reposer ses décisions et propositions de décisions sur une analyse argumentée et partagée,
 - Aptitude à impulser auprès des collaborateurs et des équipes le développement d'une culture de l'évaluation des performances au regard des objectifs et des coûts,
 - Etre à l'écoute de ses collaborateurs et équipes et veiller à ce qu'ils soient soutenus dans les situations difficiles
- Aptitudes relationnelles,
 - Aptitude au travail en équipe et en réseau,
 - Capacité à entretenir des relations constructives avec les collègues d'autres branches et sous directions en vue d'éclairer des décisions communes,
 - Ouverture d'esprit et capacité à communiquer avec différents niveaux hiérarchiques (du dirigeant à l'opérateur).
- Compétences stratégiques et connaissances techniques nécessaires au pilotage de l'activité et au suivi de la production,
- Capacités à la chefferie de projet et à la conduite du changement,
- Capacité d'adaptation, réactivité pour résoudre rapidement des problèmes et sens de l'anticipation pour parer aux incidents ou dysfonctionnements,
- Pragmatisme, capacités d'organisation, de méthode et de planification,
- Capacité à négocier les moyens et rendre compte des réalisations et résultats de sa branche devant les instances décisionnelles,

Ressources générales

- Bonne connaissance de l'environnement de la protection sociale interbranches.
- Sang-froid, sens de l'écoute, loyauté, disponibilité et professionnalisme.

Spécificités du poste (facultatif)

- Amené à se déplacer sur les différents sites de l'Etablissement,
- Titulaire de la délégation de signature du Directeur

CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE

Conditions d'exercice

Eligible au télétravail

INFORMATIONS ET MODALITES DE CANDIDATURES

Dépôt des candidatures uniquement par mail à : mobilite-drh.sg@enim.eu

Contenu du dossier de candidature à transmettre par courriel :

- Fiche de candidature pour une mobilité interne + CV actualisé
- sinon
- Lettre de motivation
 - CV (avec situation administrative : titulaire, détaché, en disponibilité, CDD, CDI...)
 - 2 derniers entretiens professionnels et de formation (EPEF).